



**LE SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET GESTION DU PARC
NATUREL RÉGIONAL DE L'AUBRAC RECRUTE
UN CHARGÉ DE MISSION « EAU » (H/F)
POUR 12 MOIS (REMPLACEMENT DE CONGÉ MATERNITÉ)**

Descriptif de l'organisme employeur

Le Parc naturel régional de l'Aubrac a été labellisé par décret ministériel le 23 mai 2018. Il a pour mission de renforcer l'attractivité du territoire dans une logique de développement durable et de préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de l'Aubrac pilote la mise en œuvre de la Charte du Parc en animant, coordonnant ou portant les opérations de préservation, d'aménagement et de développement durable qui y sont inscrites. L'équipe du Parc est actuellement composée de 19 agents.

Plus d'informations sur : www.parc-naturel-aubrac.fr

Cadre de la mission

La mesure 9 de la Charte du PNR de l'Aubrac prévoit que le Syndicat mixte mobilise les collectivités et les professionnels pour mettre en place des programmes collectifs de gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur les bassins versants qui en sont dépourvus (bassin versant de la Truyère). A cet effet, il porte des études et met en œuvre des Plans Pluriannuels de Gestion (PPG) et des programmes d'aménagement de cours d'eau :

- Plan pluriannuel de gestion des cours d'eau du bassin versant de l'Argence et de la Selves.
- Plan pluriannuel de gestion du bassin du Bès.
- Plan pluriannuel de gestion du Remontalou, du Lévandès et du Lebot (en cours d'élaboration)

Les actions menées dans le cadre de ces plans de gestion ont pour objectif la reconquête et le maintien du bon état des cours d'eau et des milieux aquatiques.

D'autres actions sont également menées en parallèle : amélioration de la connaissance et mise en œuvre d'actions de restauration de zones humides (mesures 10 et 12 de la Charte), mise en place d'un Observatoire de l'Eau (mesure 1 et 9 de la Charte) ...

Contenu de la mission

Sous la responsabilité du directeur et en lien avec la technicienne de rivières du Syndicat mixte, vous remplacerez la chargée de mission « Eau », en congé maternité pendant la durée du contrat.

Vos missions :

1/ Suivi et coordination de PPG déjà définis, en partenariat avec les associations et communautés de communes concernées :

- Elaboration des avant-projets détaillés.
- Conduite d'actions d'information et de sensibilisation auprès de publics divers (propriétaires riverains, agriculteurs, collectivités, acteurs socio-économiques...).
- Suivi des entreprises et pilotage des réunions de chantier, réception des travaux (restauration de la ripisylve).
- Participation aux suivis scientifiques menés (colmatage, pêches électriques, thermie...).

2/ Elaboration de PPG sur des affluents de la Truyère (bassin Remontalou-Lévandès-Lebot) :

- Réalisation du diagnostic du fonctionnement des cours d'eau et des usages de la ressource en eau (état du lit mineur, des berges, de la ripisylve, qualité des eaux, continuité...) : rédaction de rapports, inventaires de terrain, cartographie SIG...
- Concertation avec les partenaires techniques et institutionnels : DDT, Agence de l'eau, Départements, Syndicat mixte du bassin du Lot, Fédérations de pêche, Chambres d'agriculture, associations de riverains...
- Identification des enjeux prioritaires du bassin versant et proposition de programme d'actions opérationnel.
- Assistance technique des collectivités sur la stratégie d'actions du PPG.

3/ Pilotage des actions menées sur les zones humides

- Coordination des actions (inventaires, diagnostics fonctionnels...) engagées avec les partenaires techniques et financiers

- Suivi des prestataires recrutés et des marchés publics
- Conduite d'actions d'information et de sensibilisation auprès de publics divers (propriétaires riverains, agriculteurs, collectivités, acteurs socio-économiques...).

4/ Mise en place d'un Observatoire de l'Eau

- Encadrement d'un volontaire en service civique sur la thématique de l'Observatoire de l'Eau
- Mise en réseau et animation d'un groupe d'acteurs intervenant dans le domaine de l'eau sur le territoire

5/ Participation aux activités générales du Syndicat

- Participation aux actions transversales développées par le Syndicat (Sites d'intérêt majeur, changements climatiques...)
- Représentation dans les instances extérieures (institutionnelles), auprès des partenaires locaux (communes, socioprofessionnels, associations), au sein de comités techniques et de pilotage.
- Participation à des manifestations grand public.

Formation et compétences requises

Formation requise :

- Formation bac +4/+5 dans le domaine de la gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Compétences indispensables :

- Connaissances sur le fonctionnement des hydrosystèmes : hydromorphologie, biologie aquatique, dynamique des cours d'eau, entretien des rivières, zones humides...
- Connaissance des acteurs liés au domaine de l'eau (eau potable, assainissement, milieux aquatiques...) et de la réglementation liée à l'eau.
- Compétences techniques concernant la mise en place, la réalisation et le suivi de travaux en rivière.
- Maîtrise de l'outil informatique : logiciels de bureautique et SIG (QGIS).

Compétences appréciées :

- Connaissance des enjeux agricoles liés aux cours d'eau : abreuvement du bétail, notions de pâturage...
- Connaissance de l'environnement institutionnel des collectivités territoriales et des marchés publics.

Savoir-faire :

- Capacités rédactionnelles de documents techniques et administratifs.
- Capacités d'animation et de communication.

Savoir-être :

- Autonome, organisé, dynamique.
- Sens du travail en équipe.
- Esprit d'initiative et adaptabilité à la diversité des tâches.

Conditions de recrutement

- Poste de contractuel de la fonction publique territoriale, filière technique, catégorie A, à pourvoir au 15 juin 2021.
- Rémunération brute annuelle : selon barème de la fonction publique territoriale, adaptable selon expérience professionnelle.
- Temps plein (39h hebdomadaires avec RTT) en CDD de 12 mois (remplacement d'un congé maternité).
- Lieu de travail : Village d'Aubrac – 12 470 SAINT CHELY D'AUBRAC. Télétravail possible, 1jour / semaine.
- Permis B et véhicule personnel indispensables.

Candidatures

Adresser les candidatures (**lettre manuscrite exigée**, CV et photo), **avant le lundi 19 avril 2021 à 12h :**

Monsieur le Président
Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de l'Aubrac
Village d'Aubrac - 12 470 SAINT CHELY D'AUBRAC

Les entretiens se dérouleront la semaine du 3 au 7 mai 2021.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à : Mme Cloé GARREL 05.65.48.19.11 / cloe.garrel@parc-naturel-aubrac.fr